

L'APMEP est représentée dans plusieurs commissions officielles et certains d'entre-vous nous ont fait part de leurs difficultés actuelles pour suivre les différents communiqués ou compte rendu de ces commissions d'où le petit récapitulatif que voici :

#### ◆ “Commissions baccalauréat” :

“**Commission calculatrice au baccalauréat**” : en 1996/97, cette commission a conduit une expérimentation portant sur l'utilisation de la calculatrice aux épreuves de mathématiques du baccalauréat, séries ES et S. Le but était d'étudier la faisabilité d'une épreuve en deux temps : une première partie avec calculatrice où le candidat ne dispose que des énoncés des exercices en ES et du problème en S, et une deuxième partie (au bout de 1h 15 en ES et 1h 30 en S) où le candidat dispose de l'intégralité du sujet mais se voit retirer sa calculatrice. Parallèlement, le ministère concertait pour étudier d'autres hypothèses allant de l'interdiction de toute calculatrice à l'examen jusqu'à la définition d'une calculatrice “labellisée” qui serait utilisée le jour de l'examen.

Suite à une démarche commune de l'APMEP, de la SMF, de la SMAI et de l'UPS, cette commission, sous la présidence de Monsieur Paul ATTALI, doyen de l'Inspection Générale de mathématiques, a été élargie en une “**commission baccalauréat de mathématiques**” mise en place à la rentrée 1997. Grâce à l'intervention des deux représentants de l'APMEP, Régis GRAS (responsable des groupes de travail Prospective Bac et Problématiques lycée de l'APMEP) et Jean-Pierre RICHTON (membre de ces mêmes groupes et responsable de la commission lycée de l'APMEP), cette commission a alors accepté de travailler sur deux fronts pour l'année 97/98 :

☞ d'une part poursuivre l'expérimentation en deux parties (*avec* et *sans* calculatrice) en la généralisant à tous les établissements des quatre académies “pilotes” (Bordeaux, Rennes, Grenoble et Versailles) et en l'étendant à trois établissements de chacune des autres académies ;

☞ d'autre part lancer une expérimentation baptisée “**Bac 2000**” avec des sujets “plus ouverts” où les **travaux du groupe Prospective Bac de l'APMEP** ont largement été pris en compte (aussi bien pour alimenter la réflexion que pour la composition des sujets de l'expérimentation en classes terminales qui s'est déroulée mi-mai 98 pour les séries S et ES). De telles épreuves et des épreuves “moins révolutionnaires” ont été ainsi expérimentées dans les quatre académies pilotes.

En 1998/99, alors que le ministère semble abandonner la perspective d'une calculatrice “labellisée” ainsi que l'expérimentation calculatrice, la commission baccalauréat de mathématiques peut alors concentrer son travail sur l'élaboration d'épreuves “démarquées de la tradition” aussi bien en ce qui concerne la maquette que l'esprit. Une expérimentation en classe de Première a ainsi été décidée en adoptant la maquette suivante :

- un exercice de connaissance de base,
- un exercice portant sur les techniques et la maîtrise des connaissances,
- un exercice d'initiative en L et en S, et un exercice de compréhension de données en ES.

Cette expérimentation s'est déroulée dans plusieurs lycées de toutes les académies, du 3 mai au 8 mai 1999, et a concerné les séries ES, L spécialité math. (avant qu'elle ne disparaisse ?!) et S.

Pour 1999/2000, cette commission s'est fixé pour objectif d'étudier comment évaluer de telles épreuves, sur quels critères, etc., si toutefois son existence n'est pas remise en cause... !

En effet, début juillet, la DESCO vient de mettre en place des commissions Baccalauréat chargées de réfléchir à l'organisation des nouvelles épreuves du baccalauréat dans différentes disciplines dont les mathématiques... La “sous-commission math”, dirigée par Marc FORT, Inspecteur Général de mathématiques se trouve ainsi “coincée” entre celle chargée de l'architecture générale du Bac et “l'autre”, celle présidée par Paul ATTALI, que nous appellerons, pour plus de clarté, “**commission expérimentation au baccalauréat** (de mathématiques)” ou encore “**commission Paul ATTALI**”. Quel va être le champ d'action\* de cette nouvelle “**commission baccalauréat** (de mathématiques) DESCO” ou “**commission Marc FORT**” ? L'APMEP a désigné Philippe BARDY, membre des groupes de travail Prospective Bac, Problématiques lycée ainsi que de la commission lycée de l'APMEP, pour nous y représenter afin d'assurer un minimum de coordination avec nos deux représentants de la commission Paul Attali.

## ◆ “Commission de réflexion sur l’enseignement des mathématiques” (“commission Jean-Pierre KAHANE”)

Cette commission a pour mission de préparer l’enseignement des mathématiques du XXI<sup>e</sup> siècle (cf. BGV n° 85 page 8). Constituée de 18 membres, elle est présidé par Jean-Pierre KAHANE ancien président du Comité scientifique des IREM et a été mise en place le 17 avril par Michel BROUÉ, membre du CNP. Elle a adopté le principe d’une adresse aux mathématiciens (cf. BGV n°87 page 3) pour les inciter à produire des documents intéressants et accessibles à l’intention des professeurs des lycées et collèges. Elle a décidé de mettre à l’ordre du jour l’interface entre informatique et enseignement des mathématiques dès la réunion du 5 juin. Elle a fixé à quatre le nombre des réunions plénières au cours de l’année 1999-2000.

L’APMEP y est représentée par François DUSSON, notre président sortant, et Jean-Pierre RICHTON.

## ◆ “Groupes de réflexion sur les programmes de 1<sup>er</sup> cycle (universitaire et classes préparatoires)” (“Commission LANGEVIN”)

Constituée d’universitaires intéressés et même souvent passionnés par les questions d’enseignement, par des professeurs de classes préparatoires et par des enseignants du supérieur dans des disciplines utilisatrices de mathématiques (physique, économie), cette commission a tenté de dresser un état des lieux, puis de faire quelques recommandations pour améliorer l’enseignement des mathématiques dans les premiers cycles universitaires, tant en termes d’objectifs généraux qu’en termes de contenus et de méthodes pédagogiques. La publication sur internet de premiers éléments du rapport a permis de provoquer quelques réactions et d’insérer quelques interventions extérieures à la commission.

Catherine DUFOSSÉ a représenté dans cette commission les professeurs de lycée, avec le souci de préciser les continuités et les ruptures à l’arrivée des étudiants dans le supérieur.

Cette commission vient de terminer ses travaux (cf. BGV n°87 page 8). Rémi LANGEVIN devrait présenter à Gérardmer dans un des “groupes de réflexion” les conclusions de ce rapport.

---

### \* Réflexion sur les épreuves de mathématiques au baccalauréat : appel à contribution.

La commission Marc FORT a décidé de se pencher d’abord sur l’évaluation anticipée en fin de 1<sup>ère</sup> L, et sur la maquette des autres séries. Je souhaite pouvoir recueillir le maximum d’avis d’ici début septembre concernant les questions ci-dessous :

- Faut-il une épreuve d’évaluation des maths en fin de 1<sup>ère</sup> L ? OUI ● NON ●
- Si OUI sous quelle forme ? Écrite ● Orale ● QCM ● Contrôle continu ●
- Autre à préciser :
- Pour les autres séries, jusqu’où faut-il aller dans la définition de l’épreuve ? (nombre d’exercices, notés sur tant, liberté totale, ...) :
- Est-il envisageable, et intéressant, de proposer une épreuve pour les spécialistes entièrement différente de l’épreuve pour les non-spécialistes ?

J’attends vos avis, idées, etc...

Philippe BARDY, La Croix Don Guillaume  
56 380 BEIGNON  
Tél. & fax : 02 97 75 72 39  
p.bardy@infonie.